

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JANVIER 2015

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge, tenue lundi, cinquième jour du mois de janvier deux mille quinze à 19h30, au Centre communautaire, 857 chemin de St-Ignace, Saint-Ignace-de-Stanbridge et à laquelle sont présents :

- Monsieur le maire Albert Santerre,
- Madame la conseillère Josée Goyette, Messieurs les conseillers : Benoit Lamontagne, Donald Pinard, André Dulude, Ghislain Quintal et Éric Rioux formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Albert Santerre.
- Mélanie Thibault, directrice générale/secrétaire trésorière est également présente.

ORDRE DU JOUR

1. Période de recueillement
2. Considération et adoption de l'ordre du jour
3. Considération et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 1^{er} décembre 2014
4. Première période de questions
5. Virements budgétaires 2014
6. VOIRIE MUNICIPALE :
 - 6.1 Dépenses de voirie de décembre 2014 :

- Denis Gagnon	1 017.53\$
- Les Équipements Laguë Ltée.	372.30 \$
- Équipements Inotrac inc.(réparation pépîne)	6 305.36\$
- Mazout et Propane Beauchemin Inc.	1 058.35\$
- Les consultants SM plans et devis REN et 3 ^{ème} Rang (avanc.)	3 995.38\$
- Seney Électrique (entr. réseau éclairage)	1 059.35\$
 - 6.2 Demande par M. Marc-André Ghérardi pour une entrée de lot
 - 6.3 Offre de service pour la préparation de la demande de CA art 32 pour la réfection du Rang de l'Église Nord 10 800.00\$ plus taxes
7. Formation des comités (membres des comités 2014)
 - 7.1. Services de santé et protection civile (maire – Josée Goyette – André Dulude)
 - 7.2. Matières résiduelles et Comité consultatif d'urbanisme (maire – Ghislain Quintal – Donald Pinard)
 - 7.3. Loisirs et culture (maire – Benoît Lamontagne – Josée Goyette)
 - 7.4. Communications et pacte rural (maire – Benoît Lamontagne – Éric Rioux)
 - 7.5. Voirie municipale (maire – Éric Rioux – Donald Pinard)
 - 7.6. Incendie (maire – Donald Pinard – André Dulude)
8. Nomination de représentants et du maire suppléant
 - 8.1. Nomination du maire suppléant
 - 8.2. Représentant de la Municipalité à la Corporation de développement de Bedford et région
 - 8.3. Conseiller désigné pour siéger à la M.R.C. en l'absence du maire
9. Paiement des frais d'adhésion :
 - 9.1 Association des directeurs municipaux du Québec 481.75\$
 - 9.2 Infotech contrat logiciel 5 352.09\$
 - 9.3 Québec municipal 91.98\$
 - 9.4 OBV Yamaska et nomination représentant 50 \$
 - 9.5 Édition juridique FD (code MAJ format CD) 304.68\$
10. Approbation des rémunérations et autres contrats pour l'année 2015 :
 - 10.1 Rémunération de la directrice générale et secrétaire-trésorière 47 162\$, plus: 6% vacances, 7% assurances collectives et régime de retraite représentant 5% du salaire annuel
 - 10.2 Rémunération de l'inspecteur municipal en voirie 52 000\$ année, plus 8% vacances, 7% assurances collectives et régime de retraite représentant 5% du salaire annuel

MUNICIPALITÉ DE
SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

- 10.3 Tarif horaire pour le conducteur du camion de déneigement 18 \$ en 2014
- 10.4 Tarif horaire pour les signaleurs et autres journaliers 16\$ en 2014
- 10.5 Contrat d'entretien du centre communautaire et mairie 180 \$ /mois et 15 \$ chaque location pour une réception
- 10.6 Comité sélection appel d'offres services professionnels 200 \$ par membre du comité
11. Approbation de la subvention à la Bibliothèque de St-Ignace 5 000\$
12. Paiement de la subvention à la Société d'histoire de Missisquoi 1 500\$
13. ADOPTION du finale du règlement numéro 2014-09305, modifiant le règlement relatif aux Plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2012-07305 afin d'intégrer des objectifs et critères pour les zones SIG-02-A. C1-07, P-06, P-37-A et P-37-B
14. ADOPTION finale du règlement 2014-09303 modifiant le règlement de zonage numéro 2008-03303, afin d'intégrer les zones SIG-02-A. C1-07, P-06, P-37-A ET P-37-B comme assujetties au PIIA
15. ADOPTION du deuxième projet de règlement numéro 2014-12303, modifiant le règlement de zonage numéro 2008-03303, afin d'intégrer à la zone C1-13 l'usage résidentielle mixte.
16. Adoption du règlement 309.012015 pour fixer les taux des taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2015, ainsi que les conditions de leur perception dont le taux d'intérêt à 15%
17. Autorisation de dépenses et de paiements pour les achats suivants :
 - 2^{ème} versement André Gagnon pour le déneigement 417.86 \$ taxes incl.
 - Paradis, Lemieux, Francis (paiement contrat retenir 2015) 574.88 \$ taxes incl.
 - Raphaël Labonté (patinoire, déneigement et entretien s.s./c.c.) 1 483.33\$
 - Mélanie Thibault (remb. factures et dépl.) 177.20\$
 - Maître Traiteur (ouverture officielle centre comm. / Hydro Québec) 223.34\$
 - Groupe Ultima Assurances (la municipale) 11 584.00\$
 - Solutia Telecom (6 Ipad) 3 200.49\$
 - Lalema (table à langer) 365.41\$
 - Seney Électrique (réparation interrupteur principal c.c.) 1 418.70\$
 - Seney Électrique (contrat centre communautaire) 39 637.63\$
 - Seney Électrique (extra c.c. résolution. 2014.08222) 3 789.86\$
18. Contrat connexion Ipad (2 ans)
19. Nouvelle lumière de rue en face du point d'eau
20. La Fondation Claude De Serres demande une contribution financière
21. Demande de financement pour le projet Place aux jeunes Brome-Missisquoi
22. Demande de don pour le programme First de l'École Massey-Vanier
23. Demande de rencontre avec les représentants de la Coop de Santé de Bedford et Région
24. Modifications tarifs services divers
25. Demande de modification de l'offre de subvention des activités sportives pour inclure les adultes
26. Informations :
 - Rapport périodique d'activité de la sureté du Québec
 - Dépôt du Rapport - Bande riveraine de la MRC de Brome-Missisquoi
27. Deuxième période de questions
28. Correspondance de monsieur le maire
29. Affaires diverses
30. Approbation des comptes à payer
31. Clôture (ajournement) de la session ordinaire.

1. Période de recueillement

2015.01001 2. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 janvier 2015

Il est proposé par Donald Pinard, appuyé par Benoît Lamontagne et résolu à l'unanimité;

QUE l'ordre du jour proposé le 5 janvier 2015 soit et est approuvé, après la modification au point 3 qui devra se lire :

MUNICIPALITÉ DE
SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} décembre 2014 et adoption des procès-verbaux des séances extraordinaires du budget et du programme triennal du 1^{er} décembre 2014;

QUE le point affaires diverses reste ouvert jusqu'à la fin de la présente séance;

ADOPTÉE

2015.01002 3. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1er décembre 2014 et adoption des procès-verbaux des séances extraordinaires du budget et du programme triennal du 1er décembre 2014**

Il est proposé par Éric Rioux, appuyé par Josée Goyette et résolu à l'unanimité;

QUE les procès-verbaux des séances extraordinaires budget et programme triennal, ainsi que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} décembre 2014 soient approuvés et signés tel que rédigés;

ADOPTÉE

4. **Première période de questions**

2015.01003 5. **Virements budgétaires**

ATTENDU QU'il est nécessaire de procéder à quelques virements budgétaires;

Il est proposé par Josée Goyette, appuyé par Donald Pinard et résolu à l'unanimité;

QUE le conseil autorise la directrice générale à procéder aux virements nécessaires entre les sous comptes d'un même grand poste budgétaire;

QUE le conseil autorise la directrice générale à un virement entre le poste administration (02-1) et loisir et culture (02-7) de 3500\$;

ADOPTÉE

2015.01004 6.1 **Dépenses de voirie municipale du mois de décembre 2014**

Il est proposé par Éric Rioux, appuyé par Ghislain Quintal et résolu à l'unanimité;

QUE le conseil approuve les comptes de dépenses de voirie du mois de décembre 2014 comme suit :

- Denis Gagnon	1 017.53\$
- Les Équipements Laguë Ltée.	372.30\$
- Équipements Inotrac inc.(réparation pépîne)	6 305.36\$
- Mazout et Propane Beauchemin Inc.	1 058.35\$
- Les consultants SM plans et devis REN et 3 ^{ème} Rang (avanc.)	3 995.38\$
- Seney Électrique (entr. réseau éclairage)	1 059.35\$

ADOPTÉE

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants aux postes budgétaires pour les dépenses décrites.

directrice-générale et secrétaire-trésorière.

2015.01005 6.3 **Offre de service pour la préparation de la demande de CA art 32 pour la réfection du Rang de l'Église Nord 10 800.00\$ plus taxes**

ATTENDU QUE pour les travaux de réfection du Rang de l'Église Nord, afin de pouvoir mettre en place un égout pluvial et de modifier les émissaires pluviaux, nous sommes dans l'obligation de déposer une demande de certificat d'autorisation en vertu de l'article 32 de la LEQ;

Il est proposé par André Dulude, appuyé par Donald Pinard et résolu à l'unanimité;

MUNICIPALITÉ DE
SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

QUE le conseil accepte l'offre de Les Consultants S.M. Inc., pour la préparation et le dépôt de cette demande au ministère et l'obtention du certificat requis;

ADOPTÉE

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite.

directrice-générale et secrétaire-trésorière

2015.01006 **7. Formation des comités 2015**

Il est proposé par Josée Goyette, appuyé par Éric Rioux et résolu à l'unanimité;

QUE monsieur le maire Albert Santerre, madame la conseillère Josée Goyette et monsieur le conseiller André Dulude soient nommés pour siéger sur les comités « **services de santé et protection civile** »;

QUE monsieur le maire Albert Santerre et messieurs les conseillers Ghislain Quintal et Donald Pinard soient nommés pour siéger sur les comités « **Matières résiduelles et Comité Consultatif d'urbanisme.** »;

QUE monsieur le maire Albert Santerre, madame la conseillère Josée Goyette et monsieur le conseiller Benoît Lamontagne soient nommés pour siéger sur le comité « **Loisirs et cultures** »;

QUE monsieur le maire Albert Santerre et messieurs les conseillers Benoît Lamontagne et Éric Rioux soient nommés pour siéger les comités « **communications et pacte rural** »;

QUE monsieur le maire Albert Santerre et messieurs les conseillers Éric Rioux et Donald Pinard soient nommés pour siéger sur le comité « **Voirie municipale** »;

QUE monsieur le maire Albert Santerre et messieurs les conseillers André Dulude et Donald Pinard soient nommés pour siéger sur le comité « **Incendie** »;

ADOPTÉE

2015.01007 **8.1 Nomination du maire suppléant**

Il est proposé par Donald Pinard, appuyé par Éric Rioux et résolu à l'unanimité;

QUE la conseillère Madame Josée Goyette soit nommée mairesse suppléante de la municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge pour l'année 2015;

ADOPTÉE

2015.01008 **8.2 Désignation du représentant auprès de la Corporation de développement de Bedford et région**

Il est proposé par Josée Goyette, appuyé par Ghislain Quintal et résolu à l'unanimité;

QUE ce conseil désigne monsieur le maire Albert Santerre ou en son absence Monsieur le conseiller Éric Rioux pour représenter la municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge auprès de la Corporation de développement de Bedford et région;

QUE toute représentation auprès de la Corporation de développement de Bedford et région soit traité à même titre qu'une participation à un comité municipal;

QUE le traitement soit le même que celui octroyé pour un membre d'un comité municipal.

ADOPTÉE

2015.01009 **8.2** **Nomination d'un représentant au conseil des maires de la M.R.C.**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge est représentée par Monsieur Albert Santerre, maire, au conseil des maires de la MRC Brome-Missisquoi;

CONSIDÉRANT que chaque conseil municipal doit nommer un représentant afin de remplacer le maire, en cas d'absence, au conseil des maires de la MRC conformément à l'article 210.24 de la *Loi sur l'organisation territoriale municipale*;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Benoît Lamontagne, appuyé par Joséé Goyette et résolu à l'unanimité;

QUE monsieur Donald Pinard soit nommé représentant de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge en remplacement de Monsieur Albert Santerre au conseil des maires de la MRC Brome-Missisquoi lorsque nécessaire;

ADOPTÉE

2015.01010 **9.** **Approbation des frais d'adhésion 2014**

Il est proposé par Donald Pinard, appuyé par Ghislain Quintal et résolu à l'unanimité;

D'autoriser la dépense et le paiement des frais d'adhésion pour l'année 2015 aux organismes suivants;

- Association des directeurs municipaux du Québec 481.75\$
- Infotech contrat logiciel 5 352.09\$
- Québec municipal 91.98\$
- OBV Yamaska et nomination représentant 50 \$
- Édition juridique FD (code MAJ format CD) 304.68\$

QUE le conseil désigne Monsieur Donald Pinard comme représentant auprès de l'organisme OBV Yamaska;

ADOPTÉE

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants aux postes budgétaires pour les dépenses décrites.

directrice-générale et secrétaire-trésorière.

2015.01011 **10.** **Rémunérations**

Il est proposé par Benoît Lamontagne, appuyé par Éric Rioux et résolu à l'unanimité;

QUE le salaire annuel versé en 2015 à Mélanie Thibault, en tant que directrice générale – secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge, soit de quarante-sept mille cent soixante-deux dollars (47 162\$) plus avantage sociaux, incluant : 6% vacances, 7% assurances collectives et régime de retraite représentant 5% du salaire annuel;

QUE le salaire annuel versé en 2015 à Michel Brais, en tant qu'inspecteur municipal de voirie et employé préposé au déneigement de la municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge, soit de cinquante-deux mille dollars (52 000\$) plus avantage sociaux incluant : 6% vacances, 7% assurances collectives et régime de retraite représentant 5% du salaire annuel;

QUE le tarif horaire du chauffeur de camion de déneigement pour l'année 2015 soit de dix-huit dollars (18\$).

QUE le tarif horaire pour les signaleurs et journaliers en 2015 soit de seize dollars (16\$).

MUNICIPALITÉ DE
SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

DE renouveler le contrat d'entretien du centre communautaire et de la mairie avec Sébastien Grenier pour un montant mensuel de cent quatre-vingt dollars (180 \$) et un montant supplémentaire de quinze dollars (15 \$) sera versé comme compensation pour chaque location touchant une réception.

QUE ce conseil accepte de verser une compensation de deux cents (200 \$) à chacun des membres faisant partie du comité de sélection dans le cadre d'appels d'offres avec évaluation pondérée.

ADOPTÉE

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants aux postes budgétaires pour les dépenses décrites.

directrice-générale et secrétaire-trésorière.

2015.01012 **11. Approbation de dépenses pour la bibliothèque**

Il est proposé par Josée Goyette, appuyé par Donald Pinard et résolu à l'unanimité;

QUE le conseil autorise les dépenses de la pour la bibliothèque jusqu'à concurrence de 5 000\$;

ADOPTÉE

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite.

directrice-générale et secrétaire-trésorière

2015.01013 **12. Subvention à la société d'Histoire de Missisquoi**

Il est proposé par Éric Rioux, appuyé par Benoît Lamontagne et résolu à l'unanimité;

QUE le conseil autorise le versement d'une subvention de mille cinq cent dollars (1500\$) à la Société d'Histoire de Missisquoi;

ADOPTÉE

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite.

directrice-générale et secrétaire-trésorière

2015.01014 **13. ADOPTION du règlement numéro 2014-09305, modifiant le Règlement relatif aux Plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2012-07305 afin d'intégrer des objectifs et critères pour les zones SIG-02-A, C1-07, P-06, P-37-A et P-37-B**

CONSIDÉRANT une demande citoyenne pour la mise en place d'un règlement d'intégration architectural dans le noyau villageois de Mystic;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Donald Pinard, appuyé par Ghislain Quintal et résolu à l'unanimité;

QUE le conseil adopte le règlement numéro 2014-09305, modifiant le Règlement relatif aux Plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2012-07305 afin d'intégrer des objectifs et critères pour les zones SIG-02-A, C1-07, P-06, P-37-A et P-37-B

ADOPTÉE

2015.01015 14. **ADOPTION du règlement numéro 2014-09303, modifiant le Règlement de zonage numéro 2008-03303 afin d'intégrer les zones SIG-02-A, C1-07, P-06, P-37-A et P-37-B assujetties au règlement sur les PIIA**

CONSIDÉRANT une demande citoyenne pour la mise en place d'un règlement d'intégration architectural dans le noyau villageois de Mystic;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par André Dulude, appuyé par Benoît Lamontagne et résolu à l'unanimité;

QUE le conseil adopte le second projet de règlement numéro 2014-09303, modifiant le Règlement de zonage numéro 2008-03303 afin d'intégrer les zones SIG-02-A, C1-07, P-06, P-37-A et P-37-B assujetties au règlement sur les PIIA

ADOPTÉE

2015.01016 15. **ADOPTION du deuxième projet de règlement numéro 2014-12-303, modifiant le règlement no. 2008.03303 intitulé, RÈGLEMENT DE ZONAGE, afin d'ajouter l'usage de résidence mixte à la zone C1-13.**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire appuyer la demande faite par les Équipements Baraby afin de permettre l'usage résidentiel dans le bâtiment existant;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Josée Goyette, appuyé par Benoit Lamontagne et résolu à l'unanimité;

QUE le conseil adopte le deuxième projet de règlement numéro 2014-12-303, modifiant le règlement no. 2008.03303 intitulé, RÈGLEMENT DE ZONAGE, afin d'ajouter l'usage de résidence mixte à la zone C1-13.

ADOPTÉE

2015.01017 16. **Adoption du Règlement numéro 309.012015 pour fixer les taux des taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2015 et les conditions de leur perception**

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge a adopté son budget pour l'année 2015 qui prévoit des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

ATTENDU qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

ATTENDU que la directrice générale et secrétaire trésorière mentionne que ce règlement a pour objet de fixer les taux de taxes foncières, matières résiduelles et de collecte sélective de l'année 2015, le nombre, le pourcentage et les dates de paiement, le taux d'intérêts sur les arrérages de taxes et les frais d'administration;

ATTENDU qu'avis de motion relatif au présent règlement a été donné à la séance du conseil tenue le 1^{er} jour de décembre 2014;

A CES CAUSES, il est proposé par Ghislain Quintal, appuyé par Éric Rioux et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge ordonne et statue par le présent règlement ainsi qu'il suit, savoir :

ARTICLE 1 **PRÉAMBULE**

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

ARTICLE 2 **ANNÉE FISCALE**

Les taux de taxes et de tarifs énumérés ci-après s'appliquent pour l'année fiscale 2015.

ARTICLE 3 **TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE**

Une taxe générale est, par les présentes, imposée et sera prélevée sur tous les immeubles imposables de la municipalité, selon leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation à un taux de soixante-dix-huit virgule cinq du cent dollars

MUNICIPALITÉ DE
SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

d'évaluation (0,785 \$/100 \$). Cette taxe générale de soixante-dix-huit virgule cinq cents du cent dollars d'évaluation (0,785 \$/100 \$) d'évaluation est aussi exigible d'une personne qui est propriétaire ou occupant d'un immeuble compris dans une E.AE.

ARTICLE 4 **DÉCHETS**

Aux fins de financer le service d'enlèvement et de dispositions des déchets, il est imposé et sera exigé de chaque propriétaire d'un immeuble imposable situé sur le territoire de la municipalité, un tarif de compensation pour chaque immeuble dont il est propriétaire, tel qu'établi ci-après :

- 149.24 \$ par logement;
- 149.24 \$ par commerce;
- 149.24 \$ par exploitation agricole.

ARTICLE 5 **COLLECTE SÉLECTIVE**

Aux fins de financer le service de collecte sélective des déchets, il est imposé et sera exigé de chaque propriétaire d'un immeuble imposable situé sur le territoire de la municipalité, un tarif de compensation pour chaque immeuble dont il est propriétaire, tel qu'établi ci-après :

- 56.17 \$ par logement;
- 56.17 \$ par commerce;
- 56.17 \$ par exploitation agricole.

ARTICLE 6 **VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES**

Aux fins de financer le service de vidanges des fosses septiques, il est imposé et sera exigé un tarif de compensation décrété par résolution pour chaque immeuble ayant reçu le service de vidange de fosse septique en 2015.

ARTICLE 7 **TAXE DE COMPENSATION COURS D'EAU**

Une compensation de 0,000366 \$ par mètre carré est imposée et prélevée sur tous les immeubles imposables apparaissant au rôle d'évaluation en vigueur de la Municipalité pour les travaux généraux de nettoyage, d'entretien et d'aménagement des cours d'eau.

Les travaux spécifiques de nettoyage, d'entretien et d'aménagement des cours d'eau feront l'objet d'un règlement de tarification touchant les contribuables concernés.

ARTICLE 8 **MODALITÉS DE PAIEMENT**

Les taxes et compensations prévues au présent règlement doivent être payées en un (1) versement unique lorsque, dans un compte, leur total n'atteint pas trois cent dollars (300\$). La date ultime où peut-être fait ce versement est le trentième (30^e) jour qui suit l'expédition du compte.

Si le total des taxes et compensations comprises dans un compte atteint trois cent dollars (300\$), le débiteur a le droit de payer celles-ci en trois (3) versements selon les dates ultimes et les proportions du compte mentionnées ci-après :

Pour la taxation annuelle

- 1er : 31 mars 2015 pour 33 1/3 %
- 2ème : 30 juin 2015 pour 33 1/3 %
- 3ème : 30 septembre 2015 pour 33 1/3 %

Pour toutes taxes complémentaires

- 30^{ème} jour suivant la facture pour 33 1/3%
- 120^{ème} jour suivant la facture pour 33 1/3%
- 210^{ème} jour suivant la facture pour 33 1/3%

Dans le cas où la date ultime du versement expire un jour ou le bureau municipal est fermé, elle est reportée au 1^{er} jour d'ouverture suivant.

Les règles prescrites par le présent article ou en vertu de celui-ci s'appliquent aussi à d'autres taxes ou compensations municipales que la municipalité perçoit.

ARTICLE 9 **PAIEMENT EXIGIBLE**

Lorsqu'un versement n'est pas fait dans le délai prévu, seul le montant du versement échü est alors exigible immédiatement.

MUNICIPALITÉ DE
SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

ARTICLE 10 **AUTRES PRESCRIPTIONS**

Les règles prescrites par les articles 8 et 9 ou en vertu de ceux-ci s'appliquent également à toutes les taxes ou compensations municipales perçues par la municipalité, ainsi qu'aux suppléments de taxes municipales découlant d'une modification du rôle d'évaluation.

ARTICLE 11 **TAUX D'INTÉRÊT SUR LES ARRÉRAGES**

À compter du moment où les taxes deviennent exigibles, tout solde impayé porte intérêt au taux annuel de quinze pour cent (15%).

Ce taux s'applique également à toutes les créances impayées avant l'entrée en vigueur du présent règlement.

ARTICLE 12 **FRAIS D'ADMINISTRATION**

Des frais d'administration de vingt-cinq dollars (25\$) sont exigés de tout tireur d'un chèque ou d'un ordre de paiement remis à la municipalité dont le paiement est refusé par le tiré.

ARTICLE 13 **ENTRÉE EN VIGUEUR**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

ADOPTÉE

2015.01018 **17. Autorisation de dépenses et paiements d'achats**

Il est proposé par Donald Pinard, appuyé par Benoît Lamontagne et résolu à l'unanimité;

- 2^{ème} versement André Gagnon pour le déneigement 417.86 \$ taxes incl.
- Paradis, Lemieux, Francis (paiement contrat retenir 2015) 574.88 \$ taxes incl.
- Raphaël Labonté (patinoire, déneigement et entretien s.s./c.c.) 1 483.33\$
- Mélanie Thibault (remb. factures et dépl.) 177.20\$
- Maître Traiteur (ouverture officielle centre comm. / Hydro Québec) 223.34\$
- Groupe Ultima Assurances (la municipale) 11 584.00\$
- Solutia Telecom (6 Ipad) 3 200.49\$
- Lalema (table à langer) 365.41\$
- Seney Électrique (réparation interrupteur principal c.c.) 1 418.70\$
- Seney Électrique (contrat centre communautaire) 39 637.63\$
- Seney Électrique (extra c.c. résolution. 2014.08222) 3 789.86\$

ADOPTÉE

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants aux postes budgétaires pour les dépenses décrites.

directrice-générale et secrétaire-trésorière.

ADOPTÉE

2015.01019 **18. Contrat de connexion pour les tablettes**

Il est proposé par Donald Pinard, appuyé par Ghislain Quintal et résolu à l'unanimité;

QUE ce conseil accepte l'offre de Solution Télécom (BELL) pour un montant de 175.00\$ par mois et offrant 3500 Mo de données partageables;

ADOPTÉE

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite.

directrice-générale et secrétaire-trésorière.

19. Nouvelle lumière de rue en face du point d'eau

2015.01020 **20. Contribution financière à la Fondation Claude De Serres**

ATTENDU que la Fondation Claude De Serres facilite le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie et supporte les personnes en convalescence suite à la maladie ou à un accident;

ATTENDU que leurs services sont grandement appréciés de la population;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Éric Rioux, appuyé par Josée Goyette et résolu à l'unanimité;

D'autoriser le versement d'une contribution financière au montant de cent dollars (100\$) à la Fondation Claude De Serres.

ADOPTÉE

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire pour la dépense décrite.

directrice-générale et secrétaire-trésorière.

21. Demande de financement pour le projet Place aux jeunes Brome-Missisquoi

22. Demande de don pour le programme First de l'École Massey-Vanier

23. Demande de rencontre avec les représentants de la Coop de Santé de Bedford et Région

24. Modifications tarifs services divers

25. Demande de modification de l'offre de subvention des activités sportives pour inclure les adultes

26. Informations :

- Rapport périodique d'activité de la sureté du Québec
- Dépôt du Rapport - Bande riveraine de la MRC de Brome-Missisquoi

27. Deuxième période de questions.

28. Correspondances de monsieur le maire.

29. Affaires diverses

2015.01021 **30. Approbation des comptes à payer**

Il est proposé par Éric Rioux, appuyé par Donald Pinard et résolu à l'unanimité;

QUE le conseil approuve les dépenses et paiements suivants;

Sommaire par No déboursés

N° déboursé	Date	Nom	Description	Montant
201400566 (I)	2014-12-08	DESJARDINS SECURITE	Assurance collective décembre 2014	824.07 \$
201400567 (I)	2014-12-10	VIDEOTRON LTÉE	téléphone c.c.	98.08 \$
201400568 (I)	2014-12-10	HYDRO QUEBEC	Éclairage des rues	341.02 \$
201400569 (I)	2014-12-10	INFOTECH	Papeterie	140.84 \$
201400572 (I)	2014-12-18	RECEVEUR GENERAL DU	DAS octobre à décembre	2 853.83 \$
201400573 (I)	2014-12-18	BELL MOBILITÉ	Connexion Ipad	17.25 \$
201400574 (I)	2014-12-18	MAITRE TRAITEUR	Ouverture officielle Hydro Québec	223.34 \$
201400575 (I)	2014-12-18	SANI ECO INC.	Traitement	196.38 \$
201400578 (I)	2014-01-05	MAZOUT & PROPANE	diesel	1 058.35 \$
201500001 (I)	2015-01-05	LALEMA	Table à langer	365.41 \$
201500002 (I)	2015-01-05	MINISTRE DU REVENU DU	DAS octobre a décembre2014	9 626.18 \$
201500005 (I)	2015-01-01	Groupe CCL	Fourniture de bureau	205.42 \$
201500006 (I)	2015-01-05	LES EDITIONS JURIDIQUES	Mise à jour code 2015	304.68 \$
201500007 (I)	2015-01-05	PARADIS, LEMIEUX, FRANCIS,	Consultation générale 2015	574.88 \$
201500008 (I)	2015-01-05	QUÉBEC MUNICIPAL	Cotisation 2015	91.98 \$
201500009 (I)	2015-01-05	SOCIETE D'HISTOIRE DE	subvention 2015	1 500.00 \$
201500010 (I)	2015-01-05	OBV Yamaska	Adhésion 2015	50.00 \$
201500011 (I)	2015-01-05	INFOTECH	Contrat annuel	5 352.09 \$
201500012 (I)	2015-01-05	GROUPE ULTIMA INC.	Assurances	11 584.00 \$

MUNICIPALITÉ DE
 SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE
 COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

201500013 (I)	2015-01-05	RONA LEVESQUE	Entretien	93.80 \$
201500014 (I)	2015-01-05	GARAGE DENIS GAGNON	Camion	1 017.53 \$
201500015 (I)	2015-01-05	INFOTECH	Frais de livraison	26.67 \$
201500016 (I)	2015-01-05	LES CONSULTANTS S.M. INC	Plan & devis avancement	3 995.38 \$
201500017 (I)	2015-01-05	DESJARDINS SECURITE	REMISES DE L'EMPLOYEUR	719.12 \$
201500018 (I)	2015-01-05	CARRIERE DUNHAM INC	Pierre	172.59 \$
201500019 (I)	2015-01-05	ADMQ	Adhésion 2015 Mélanie Thibault 46095	481.75 \$
201500020 (I)	2015-01-05	RAPHAEL LABONTE	2e versement patinoire	1 483.33 \$
201500021 (I)	2015-01-05	SEBASTIEN GRENIER	Entretien c.c	255.00 \$
201500022 (I)	2015-01-05	EQUIPEMENTS INOTRAC INC.	Réparation pépine	6 305.36 \$
201500023 (I)	2015-01-05	LES EQUIPEMENTS LAGUE	Rép. Valve	372.30 \$
201500024 (I)	2015-01-05	SOLUTIA TELECOM	Achat Ipad	3 200.49 \$
201500025 (I)	2015-01-05	HYDRO QUEBEC	Électricité terrain et mairie	1 026.57 \$
201500026 (I)	2015-01-05	SENEY ELECTRIQUE INC.	Changer interrupteur principal c.c.	1 418.70 \$
201500027 (I)	2015-01-05	VIDEOTRON LTÉE	Téléphonie + internet	277.08 \$
201500028 (I)	2015-01-05	Mélanie Thibault	Remb. Factures 116.88\$ depl. 60.32\$	177.20 \$
201500029 (I)	2015-01-05	ANDRE GAGNON	Déneigement 2ème versement	417.86 \$
201500030 (I)	2015-01-05	GESTION ÉLECTRONIQUE DE	service inspection	1 320.03 \$
201500031 (I)	2015-01-05	R.I.E.D.S.B.M.	Enfouissement	1 179.80 \$
201500032 (I)	2015-01-05	VIDEOTRON LTÉE	Hébergement	22.98 \$
201500033 (I)	2015-01-05	SENEY ELECTRIQUE INC.	Réseau éclairage des rues	1 059.35 \$
201500034 (I)	2015-01-05	Nopac Environnement	Collectes	3 648.86 \$
201500035 (I)	2015-01-05	SENEY ELECTRIQUE INC.	Électricité contrat centre comm.	39 637.63 \$
201500036 (I)	2015-01-05	PAPETERIE COUPAL (2010)	Bibliothèque	30.31 \$
201500037 (I)	2015-01-05	PETITE CAISSE	Achats divers	151.33 \$
201500038 (I)	2015-01-05	SENEY ELECTRIQUE INC.	Extra résolution 2014-08222	3 789.86 \$
				107 688.68 \$

ADOPTÉE

2015.01022 **31. Clôture de la session**

Il est proposé par Ghislain Quintal, appuyé par Benoît Lamontagne et résolu à l'unanimité;

QUE la présente séance soit clôturée.

ADOPTÉE

 Albert Santerre, maire

 Mélanie Thibault, directrice générale et
 secrétaire trésorière

Je, Albert Santerre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

 Albert Santerre, maire